

De: Helene Kiraly [helene_kiraly@yahoo.ca]
Envoyé: 9 février 2012 18:23
À: Secrétariat
Objet: Je m'oppose aux nouveaux compteurs de l'hydro
Pièces jointes: hydro quebec compteur intelligent.pdf

7 février 2012

Régie de L'Énergie

À qui de droit,

La présente est pour vous signifier mon profond désaccord avec les nouveaux compteurs d'Hydro-Québec, présentement à l'essai dans Villeray. Je crois qu'il s'agit d'une dépense énorme non-justifiée dans le contexte économique actuel (d'autant qu'ils ne sont pas fabriqués au Québec). Le choix fait pour des compteurs qui émettent des ondes potentiellement nocives pour la santé justifie les demandes de retrait de ce projet, ou du moins le report jusqu'à ce que nous soyons certains de leur sécurité. Vous me direz qu'il existe des normes à l'intérieur desquelles les émissions des compteurs se situent, et qu'ils sont donc supposés être sécuritaires. Je vous répondrai que le gouvernement a déjà aussi recommandé d'isoler les maisons à la MIUF.

Je suis propriétaire d'un bungalow à Laval depuis plusieurs années et je suis avec intérêt tous les articles qui parlent de champs magnétiques, entre autres dans la revue *Maison du 21^e siècle*. De plus en plus, avec les études qui s'accumulent sur le sujet, on pointe du doigt les champs magnétiques. Plusieurs personnes sont sensibles à ces ondes et vivent de sérieux problèmes de santé en leur présence. En tant que société moderne, nous devons être critique, questionner et analyser les choix que d'autres pays font de restreindre ces ondes. Je crois que nous devons nous garder une réserve avant d'aller de l'avant avec un projet aussi coûteux que celui-là; il est primordial de déterminer ou non le danger associé à ces ondes, quitte à investir dans d'autres études. Les statistiques de cancer sont de plus en plus inquiétante, la communauté scientifique se doute bien qu'il y a un lien avec les différents types de pollution qui nous affligent tous les jours en tant que société moderne. Posons-nous les questions AVANT de poser ce geste insensé à mon avis, et extrêmement coûteux. En tant que citoyenne québécoise, je suis scandalisée de voir la somme engloutie dans ce projet inutile (nos compteurs actuels fonctionnent très bien); je préférerais de beaucoup voir ces sommes investies dans l'éducation.

Je tente désespérément de contrôler certains paramètres de mon environnement, dont celui des champs magnétiques, internet sans fils et toutes autres technologies

semblables. Je trouverais extrêmement frustrant de me voir imposer un choix qui influence ma santé et celle de ma famille sans avoir mot dire. Je m'opposerai vivement à ce que Hydro change mon compteur si la Régie donne son accord pour ce projet. Il en va de mes convictions personnelles, fondées sur des études valables et des témoignages signifiants par des personnes électrosensibles. J'ai le droit de penser que ces ondes peuvent porter préjudice à ma santé et j'ai le droit de refuser qu'on installe un compteur « intelligent » chez moi.

J'habite une maison construite en 1957; mon entrée électrique de 240 Volts est à la tête de mon lit, exactement à la hauteur de ma tête. Je dors à moins de 15 pouces de celle-ci et, en plus, j'aurais à subir un champ électromagnétique d'un routeur qui pulse des informations toutes la nuit, toujours à moins de 15 pouces de ma tête. Je ne veux pas de ça; je veux avoir le choix; je veux garder mon compteur actuel et je m'oppose fortement à ce nouveau compteur. De plus, j'ai « ouïe-dire » par un employé d'Hydro qu'il y avait des problèmes de fiabilité des lectures avec ces nouveaux compteurs. Est-ce un aspect qui a été vérifié?

J'ai une autre solution pour Hydro-Québec. La société est déjà cablée dans toutes les maisons du Québec pour fournir l'électricité. Elle n'aurait qu'à émettre un signal, sur son propre réseau, par via ses fils actuels pour faire le même travail. Pourquoi une technologie sans fil alors que les fils sont déjà en place? Ils n'ont qu'à mettre des ingénieurs là-dessus. Si 'Convectair' est capable de contrôler ses calorifères de cette façon, Hydro devrait également pouvoir.

J'espère que dans la décision que vous devez prendre très bientôt, vous allez agir de façon responsable et questionner la pertinence de ce projet maintenant. Comme on dit, il n'y a pas le feu à la maison, alors faisons preuve de prudence et travaillons sur d'autres options. Imaginez la promiscuité des logements, des compteurs à Montréal? Dans un espace d'un demi-kilomètre carré, le petit bonhomme de 9 mois, qui pourrait être votre enfant aura à subir combien d'émission de champs électriques de haute fréquence?

Comme citoyen, on en vient à penser que la Régie de l'Énergie défend d'avantage les intérêts de grandes compagnies plutôt que l'intérêt et la santé de ceux qu'elle est sensée protéger: les Québécois.

Bien à vous,
d'une personne extrêmement inquiète par toute cette affaire.

Ci-joint, un des textes publiés par la revue d'avant garde *Maison du 21^e siècle*.

Hélène Kiraly
242, rue Georges-Vanier
Laval (Québec)
H7G 1J6